Le projet LIFE STEMMA ATHOS LIFE19 CCA/GR/00185 a été financé par le programme LIFE de l'Union européenne.

Les nouvelles du Programme LIFE

Dans les nouvelles du Programme LIFE n° 7 nous vous avons parlé des difficultés rencontrées dans la mise on œuvre de **l'ACTION C.5** qui concerne la gestion des zones de broussailles ou de garrigue, où la salsepareille nous a tendu des embuches.

Comme cette espèce rend la végétation particulièrement vulnérable à la propagation d'un incendie, la lutte contre les repousses était l'une des priorités de ce printemps. Il nous avait été conseillé de faire, suite au débroussaillage de cet hiver, au moins trois débroussaillages au cours du printemps : un premier broyage dès que la salsepareille commence à pousser au printemps ; puis un deuxième, dès qu'elle recommence à pousser ; et enfin une troisième fois, le tout à intervalles assez rapprochés. Ces coupes successives, nous disait-on, permettraient d'épuiser les réserves accumulées dans les racines et de diminuer de façon significatif la présence de cette liane en sous-bois.

Qu'en est-il ? Comment à-t-elle réagi au coupes successives et comment a-t-elle réagi aux conditions météorologiques assez extrêmes de cet été ?

Quand on cherche où se situe l'optimum écologique de la salsepareille, on apprend que les conditions météorologiques de cet été correspondaient exactement à son optimum : plutôt sec et très chaud. En plus, comme il y a beaucoup de broyat – provenant de la première intervention – qui se décompose au sol, nous lui avons fourni l'humidité nécessaire par une bonne couche de mulch.

Les différents débroussaillages ont eu lieu au dates suivantes : les 9 et 10 mai - premier débroussaillage ; les 19 et 20 mai - deuxième passage ; mi-juin - troisième passage ; et encore un passage début juillet. Puis, nous avons dû interrompre cette succession de coupes en raison du risque incendie, interdisant l'utilisation des débroussailleuses thermiques sur une végétation trop asséchée.

Repousses de la salsepareille mi-septembre

En plus de la salsepareille, deux autres plantes nous font problème suite à cette opération de débroussaillage de cet hiver. Il s'agit de deux espèces d'origine asiatique : l'ailante faux vernis du Japon (*Ailanthus altissima*) et le mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*), arbres introduits en France au moment de la culture du ver à soie. Ces deux arbres ont une très forte capacité à se multiplier par voie végétative, car leur système de racines superficielles, d'où naissent les drageons[1], est très long. Au moment de la coupe du pied mère commence le drageonnement, et ceci sur une distance pouvant s'étendre jusqu'à 20 m du pied mère.

Ainsi, nous avons transformé un roncier en véritable forêt d'ailantes…

Avant les travaux

A la fin des travaux

… et nous devons trouver maintenant comment nous débarrasser de cette plante envahissante.

[1] Un drageon est un rejet qui pousse sur la racine. C'est un peu comme un stolon, mais souterrain.